Cabinet Thibault Filler – Avocat au barreau de Melun

1 rue Raymond Morel, 77170 Brie-Comte-Robert · 06 69 38 55 14 · contact@filler-avocat.com

Les documents à préparer : Malfaçons et litige de chantier

Apportez ce que vous avez : un dossier incomplet n'empêche pas le premier rendez-vous.

- ☐ Devis signés, contrat et avenants
- ☐ Factures et preuves de paiement
- ☐ Attestations d'assurance de l'entreprise
- ☐ Contrat d'assurance dommages-ouvrage
- ☐ Procès-verbal de réception et liste des réserves
- ☐ Courriers, courriels et SMS échangés avec l'entreprise
- ☐ Photographies datées des désordres
- ☐ Constat de commissaire de justice ou rapport d'expert, s'il existe
- ☐ Devis de reprise établis par une autre entreprise